

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
École nationale supérieure des mines de Nantes

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

**Arrêté du 28 septembre 2015 portant nomination au conseil d'administration
de l'École nationale supérieure des mines de Nantes**

Le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique,

Vu le décret n°91-1037 du 8 octobre 1991 modifié relatif à l'École nationale supérieure des mines de Nantes (Mines Nantes), notamment son article 8;

Vu l'arrêté du 26 octobre 2012 portant nomination de M. Prince (Dominique) au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Nantes,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Prince (Dominique), délégué à la diversité et à l'égalité professionnelle à la direction des ressources humaines du secrétariat général des ministères économiques et financiers est, à compter du 26 octobre 2015, renouvelé comme membre du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Nantes, en qualité de représentant de l'État, au titre du ministre chargé de l'industrie.

Article 2

La directrice de l'École nationale supérieure des mines de Nantes est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 28 septembre 2015.

Pour le ministre et par délégation :
Le vice-président
du conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,
L. ROUSSEAU